



## COMPTE RENDU DU CCE EXTRAORDINAIRE DU 4 JUILLET 2014, ST ETIENNE, CONSULTATION

**Présents** : DRH : M. MF LUCCHINI, Mme N. OULMI, et assistante.

**OS** : délégation réduite, CFDT : Jacques SOLER, Crepin NDINGA, UNSA : 2, FO : 5, CGC :2.

**Votants** : FO : 4, CFDT : 2, UNSA : 2, CGC : 1 = 9 votants.

Consultation qui fait suite au CCE du 26 juin 2014 où la situation des établissements a été présentée et débattue.

### **Information et consultation sur le projet de cession d'activité de la cafétéria de MARC-EN-BARQUEL :**

**Effectif** : 7 salariés

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 3, Abstention = 6, CFDT et FO

### **Information et consultation sur le projet de cession d'activité de la cafeteria de TOULOUSE LA CEPIERE :**

**Effectif** : 4 salariés

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 3, Abstention = 6, CFDT et FO

### **Information et consultation sur le projet de cession de la cafétéria de NARBONNE SM :**

**Effectif** : 8 salariés

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 3, Abstention = 6, CFDT et FO

### **Information et consultation sur le projet de cession de la cafétéria d'ANNECY SEYNOD, dans le cadre du développement du concept : A LA BONNE HEURE en FRANCHISE :**

**Effectif** : 16 salariés en CDI + 4 salariés en CDD et 1 stagiaire

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 7, Abstention = 0, CFDT ne participe pas au vote.

### **Information et consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la cafétéria de BESANCON VALENTIN:**

**Effectif** : 18 salariés

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 7, Abstention = 0, CFDT ne participe pas au vote.

**Information et consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la cafétéria de GRENOBLE LE RONDEAU :**

**Effectif :** 8 salariés

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 7, Abstention = 0, CFDT ne participe pas au vote.

**Information et consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la cafétéria de MONTELIMAR:**

**Effectif :** 9 salariés

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 7, Abstention = 0, CFDT ne participe pas au vote.

**Information et consultation sur le projet de mise en location gérance franchise de la cafétéria de RENNES ALMA:**

**Effectif :** 25 salariés, 1 CDD, 1 Stagiaire.

Vote : 9 votants.

Avis Favorable = 0, Défavorable = 7, Abstention = 0, CFDT ne participe pas au vote.

5 salariés travaillent pour ST ONCE et ne sont pas concernés par le transfert en LGF, 4 salariés et 1 encadrement.

**Commentaires CFDT :**

Avis défavorable concernant les établissements en cessation d'activités, au delà des fermetures c'est un constat d'échec pour l'entreprise, pour de multiples raisons, site vieillissant, manque d'investissements, de rénovations, non déplacement des sites pour être au plus près des centres d'activités, les salariés devraient être reclassés, moindre mal, mais à ce jour est-ce ce que souhaitent les salariés ? Sur le reclassement sur l'établissement de Narbonne, interrogation sur la pérennité du site qui va recevoir les 8 salariés transférés, cela ne risque t'il pas de « plomber » les résultats à plus ou moins long terme ?

**Réponse de la DRH :** A ce jour il devrait y avoir pour la fin de l'année, 3 départs en retraite, 1 congé parental qui ne réintègrera pas la cafétéria et 1 salarié qui passe dans l'encadrement.

**Sur les passages en LGF,** là aussi nous avons toujours refusé ce principe de gestion, nous restons dans l'attente de la future rencontre sur le thème de « la Charte LGF », que la CFDT a toujours réclamé depuis sa mise en place unilatéralement, afin d'élaborer conjointement avec les OS un document qui permettra d'atténuer le passage en LGF.

**La DRH nous donne officiellement** la date de la rencontre annoncée lors du CCE du 26 juin, ce sera **le 17 septembre 2014**, une invitation va être envoyée aux DSC.

**Présentation Accord Groupe LSE du 18 avril 2014 :**

Accord signé par l'ensemble des OS.

Nous ne pouvons qu'être favorable à cet accord, reste la déclinaison et la mise en œuvre, nous ferons le point lors d'un prochain bilan, à ce jour laissons vivre l'accord.

Fin du CCE 12H.

Prise de note : Jacques SOLER DSC CFDT Casino Restauration.